

## RUE DE LA CAMBRE

### Réunion d'habitants (visio conférence) du 23/03/2021 – Procès-verbal

**Thème :** Projet de réaménagement de la voirie dans le tronçon compris entre la rue Sombre et l'avenue du Val d'Or.

**Intervenants :**

Pour Woluwe-Saint-Lambert : MM. Olivier MAINGAIN, Bourgmestre, Philippe JAQUEMYNS, Echevin chargé de la Gestion de l'Espace Public et Mme Peggy GOOSSENS, secrétaire technique.

Pour Woluwe-Saint-Pierre : MM. Benoît CEREXHE, Bourgmestre, Michaël RIMÉ, Chef du Cabinet du Bourgmestre, et Cumhur ER, attaché au service des Travaux.

**Assistance :** 8 personnes.

---

Début de la réunion à 19 h.

#### Mot d'introduction par M. JAQUEMYNS

Entre le 22/12/2020 et le 15/01/2021, les riverains ont pu s'exprimer via une enquête à la proposition de réasphaltage de la voirie. Sur 121 formulaires distribués, 28 réponses sont revenues : 17 en faveur du réasphaltage et 11 opposées. Le projet prévoit aussi la réfection des trottoirs et des zones de stationnement au moyen de klinkers.

Le plan de réaménagement du tronçon a été révisé depuis la précédente réunion sur le même thème qui s'était tenue le 26/10/2020 :

- Réaménagement du carrefour formé par l'avenue des Cinq Bonniers et l'avenue Louis Ceusters ;
- Un trottoir traversant à hauteur de l'avenue des Cinq Bonniers est aménagé afin de répondre aux demandes des riverains qui souhaitaient un dispositif ralentisseur supplémentaire ;
- Des oreilles de trottoir sont aménagées en tenant compte de la présence des zones de livraison et de l'accès pompiers à hauteur du Collège Don Bosco.

#### Réactions de l'assistance

Un riverain s'interroge sur la partie voirie, trottoir et parkings perpendiculaires devant les numéros 16 à 20B de la rue de la Cambre. Réponse : cette section est incluse dans le projet de réaménagement.

Une autre question porte sur la zone de parking : sera-t-elle aménagée en asphalte ou en klinkers et des marquages de délimitation des emplacements seront-ils apposés ? Réponse : aménagement en klinkers et pas de marquages pour l'instant. Des marquages en « T » pourront être ajoutés ultérieurement si nécessaire.

Comment les interventions sont-elles planifiées ? Réponse : l'aménagement se fera par tronçons et commencera par l'abattage des arbres, se poursuivra par le réaménagement des trottoirs des deux côtés de la rue pour se terminer par le coffrage et l'asphaltage de la voirie. Le chantier débutera avant l'été et est prévu de se terminer avant la fin de l'année. Des toutes-boîtes seront distribués aux riverains pour leur faire part des différentes phases et de l'état d'avancement des travaux.

Quelques questions d'ordre pratique :

- Où pourra-t-on se parquer pendant les travaux ? Réponse : des cartes de stationnement provisoires seront remises aux riverains afin de pouvoir se stationner dans un périmètre élargi ;
- Quel sera l'impact sur la circulation et l'accès ? Réponse : Le passage sera possible durant la phase de réfection des trottoirs, mais pas pendant les travaux liés au coffrage de la voirie. Les services de secours seront avertis. Pour les collectes de déchets par Bruxelles-Propreté, il faudra prévoir des lieux de rassemblement des sacs. Tous les contacts seront renseignés dans les toutes-boîtes pour apporter des solutions aux problèmes qui pourraient se présenter.

Quelques dernières questions plus ciblées :

- Le trottoir devant les numéros 2 à 2<sup>E</sup> sera-t-il refait à l'identique ? Réponse : oui ;
- Y a-t-il un passage pour piétons prévu au carrefour formé par la rue Sombre et la rue de la Cambre ? Réponse : Rien de prévu à l'heure actuelle, mais le projet permet de prévoir cet aménagement plus tard ;
- Les passages pour piétons seront-ils bien éclairés ? Réponse : Sibelga sera contacté à ce sujet ;

Y a-t-il une solution prévue pour la section située devant les entrées/sorties de l'Aspria Royal La Rasante ? Réponse : non, mais pourrait faire partie d'un projet ultérieur. Pourquoi ne pas permettre aux véhicules venant de l'ASPRIA de rejoindre la rue de Bannières, plutôt que d'imposer le passage par Cambre et/ou le quartier du Centre ? M. CEREXHE précise que le problème ne sera pas réglé avec le présent projet, mais qu'après la rue de la Cambre, un projet sera mis en œuvre pour la rue Sombre. Il sera alors temps de relancer les discussions.

Fin de la réunion à 19 h 45.